

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 10 octobre 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019

**2019 DU 171** Dénomination passage Madeleine Pelletier (13e).

**Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu le projet de délibération en date du 17 septembre 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " passage Madeleine Pelletier " à la voie identifiée par l'indicatif GP/13 et à l'escalier de liaison entre la rue Jean-Baptiste Berlier et la voie GP/13, projetés dans la ZAC Paris Rive Gauche, à Paris (13e) ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement en date du 16 septembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

La dénomination " passage Madeleine Pelletier " est attribuée à la future voie, propriété de l'aménageur et destinée à devenir publique, identifiée en partie par l'indicatif GP/13, commençant rue Jean-Baptiste Berlier et finissant boulevard 11 boulevard du Général Jean Simon à Paris (13e).

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**